



**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE**
Vingtième session
Bonn, 16-25 juin 2004

Point 6 de l'ordre du jour
Recherche et observation systématique

**PROJET DE CONCLUSIONS PROPOSÉ PAR LES COPRÉSIDENTS
DU GROUPE DE CONTACT CONCERNANT LE POINT 6
DE L'ORDRE DU JOUR**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a noté avec satisfaction les progrès réalisés par le secrétariat du Système mondial d'observation du climat (SMOC), sous la supervision du Comité directeur du SMOC, concernant l'élaboration d'un plan d'exécution échelonné sur 5 à 10 ans pour la mise en place de systèmes mondiaux intégrés d'observation du climat¹, en particulier la publication du projet de plan d'exécution pour examen et commentaires². Il a instamment prié le secrétariat du Système mondial d'observation du climat de bien définir, lorsqu'il finaliserait ce plan, les mesures prioritaires à prendre, en tenant compte des vues exprimées par les Parties et les programmes et organes internationaux compétents.

2. Le SBSTA a noté les progrès réalisés par le Groupe spécial des observations de la Terre concernant l'élaboration d'un plan décennal pour la mise en place d'un système intégré de

¹ Voir la décision 11/CP.9.

² Le projet de plan d'exécution pour la mise en place de systèmes mondiaux intégrés d'observation du climat peut être consulté sur le site Web du secrétariat du SMOC à l'adresse: <http://www.wmo.ch/web/gcos/gcoshome.html>.

systèmes mondiaux d'observation de la Terre (GEOSS). Il s'est félicité de la collaboration entre le Système mondial d'observation du climat et le Groupe spécial des observations de la Terre pour l'élaboration de leurs plans d'exécution respectifs et a instamment demandé à ces deux organes d'intégrer autant que possible les plans en question. Il a souligné la nécessité pour le GEOSS de considérer la surveillance mondiale du climat comme une priorité.

3. Le SBSTA s'est félicité des progrès accomplis dans l'exécution du programme d'ateliers régionaux par le secrétariat du SMOC. Il a encouragé les Parties à poursuivre l'exécution des éléments des plans d'action régionaux conçus au titre de ce programme.

4. Le SBSTA a invité le secrétariat du SMOC à lui faire rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des plans d'action régionaux concernant les systèmes mondiaux d'observation du climat, y compris l'appui fourni par le mécanisme financier de la Convention et d'autres institutions et mécanismes bilatéraux et multilatéraux, pour examen à sa vingt et unième session et aux sessions ultérieures le cas échéant.

5. Le SBSTA a noté les efforts actuellement déployés par le mécanisme de coopération du Système mondial d'observation du climat pour répondre aux besoins prioritaires en matière d'amélioration des systèmes mondiaux d'observation du climat dans les pays en développement, en particulier les plans concernant la constitution d'un inventaire des activités de donateurs en rapport avec les systèmes mondiaux d'observation du climat.

6. Le SBSTA a pris note du rapport préliminaire sur les problèmes d'échange de données établi par le secrétariat du Système mondial d'observation du climat³. Réaffirmant les conclusions adoptées à sa dix-huitième session, il a invité le secrétariat du SMOC, en consultation avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), à lui présenter le rapport intégral sur cette question pour examen à sa vingt-deuxième session. Il a en particulier souhaité qu'y figurent différentes solutions possibles pour remédier aux actuels problèmes d'échange de données ainsi que des avis sur les problèmes liés à l'accès aux données dans le cas des centres mondiaux de données.

³ Le rapport préliminaire, intitulé *Analysis of Data Exchange Problems in Global Atmospheric and Hydrological Networks*, peut être consulté sur le site Web du secrétariat du SMOC à l'adresse <http://www.wmo.ch/web/gcos/gcoshome.html>.

7. Le SBSTA s'est félicité de l'échange de vues entre représentants de programmes gouvernementaux de recherche et de programmes et organes internationaux au cours de la manifestation organisée, à sa demande⁴, à sa vingtième session sur les projets de recherche entrepris ou prévus suite aux recommandations formulées dans le troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Plus ample considération devrait être accordée aux éléments ou aspects suivants:

- a) Nécessité d'évaluer l'adéquation des activités de recherche et leur coordination internationale eu égard aux besoins découlant de la Convention;
- b) Importance des sciences sociales aussi bien que des sciences naturelles, et interaction des deux, face aux besoins en matière de recherche découlant des rapports d'évaluation du GIEC;
- c) Renforcement de la capacité des pays en développement de contribuer et de participer aux efforts de recherche au niveau mondial sur les changements climatiques, tels que ceux qui sont coordonnés par le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), le Programme international géosphère-biosphère (PIGB), le Programme international sur les dimensions humaines des changements planétaires, et DIVERSITAS.

8. Le SBSTA a demandé aux Parties de soumettre au secrétariat, d'ici au 15 septembre 2004, leurs vues sur la façon d'aborder correctement les principales questions découlant de la manifestation organisée à sa demande⁴, en particulier celles qui sont mentionnées au paragraphe 7 plus haut, pour examen à sa vingt et unième session. Il a demandé aux Parties de présenter au secrétariat des vues supplémentaires sur ce sujet d'ici au 24 janvier 2005 pour examen à sa vingt-deuxième session. Il a prié le secrétariat de compiler les vues des Parties dans des documents divers et d'établir une synthèse de l'ensemble pour examen à sa vingt-deuxième session.

⁴ Voir document FCCC/SBSTA/2003/15, par. 40 c).